

La CHEVALLERAI

Déconfiné... et avec, la nouvelle municipalité pointe son nez.

Après une élection dans un contexte inédit, les deux équipes municipales ont cohabité, dans la bienveillance et le partage. Ce fut, pour une novice comme moi, le temps d'apprendre et d'observer, et petit à petit de me projeter dans le quotidien d'un maire.

Merci beaucoup à Elisabeth Cruaud pour cet accompagnement !

Le temps est venu pour nous de prendre nos fonctions, entre appréhension et impatience.

" *Partageons l'avenir à La Chevallerais* " est une équipe dynamique, motivée, éclectique, mêlant des conseillers émérites, néophytes ; retraités, actifs aux activités diverses.

Nous croyons toutes et tous aux vertus du dialogue, c'est pourquoi nous instaurons l'échange et l'écoute comme devise auprès de nos commerçants, nos entrepreneurs, nos artisans, nos écoles, nos associations mais également auprès de vous toutes et tous, habitantes et habitants de notre belle commune.

Afin de mettre en oeuvre nos actions, nous avons créé ou renforcé des commissions dans cet esprit d'ouverture :

- » **Une commission ressources humaines** : pour encourager la communication entre les différents services municipaux (le service administratif, le service à l'enfance, le service technique, le service d'entretien et le conseil municipal).
- » **Une commission environnement** : pour ouvrir encore plus les yeux sur l'impact de nos choix sur la biodiversité.
- » **Une commission de participation citoyenne** : pour donner la possibilité à tous de s'exprimer, d'agir, de s'investir et de participer à la vie de la commune.
- » **Une commission communication** : pour une diffusion des informations locales sur divers supports (le bulletin municipal, Facebook, site internet, panneaux d'affichage...) permettant à chacun d'être concerné par la vie à La Chevallerais.

Nous nous inscrivons dans la continuité de pensée d'Elisabeth Cruaud : « *un maire, ce n'est pas qu'une seule personne, mais une équipe qui œuvre pour la collectivité* ». Nous encourageons les citoyens à s'impliquer au sein de cette collectivité.

Voici la nouvelle aventure que nous allons partager ensemble
lors des six années à venir.

Soyons Chevaleresques !

Tiphaine Arbrun

SOMMAIRE

EDITO

P. 1

VIE MUNICIPALE

P. 2-3

- Conseil Municipal : la nouvelle équipe !
- Interview de Tiphaine Arbrun

P. 4-5

- En bref : travaux rue de Blain, déplacement bacs à tri, ...
- Pascal, 30 ans au service de la commune
- Quelles démarches pour construire un abri de jardin ?
- Les logements sociaux sont livrés !

P. 6-9

- Compte rendu du conseil municipal
- Finances publiques

VIE LOCALE

P. 10-13

- Covid : le confinement vu de La Chevallerais

VIE ÉCONOMIQUE

P. 14

- Rencontre avec nos boulangers

ENVIRONNEMENT

P. 15

- "Les astuces de Sophie"
- Papillons de nuit

ENFANCE-JEUNESSE

P. 16-17

- L'actu des deux écoles de la commune

P. 18

- Un nouveau Conseil Municipal des Enfants
- Portail familles, c'est parti !
- Centre de loisirs : il sera ouvert cet été !

VIE ASSOCIATIVE

P. 19-20

- L'actu des assos de la commune en bref : foot, comité des fêtes, bibliothèque, amicale laïque, ...

ÉTAT CIVIL, INFOS PRATIQUES

P. 20



INTERVIEW

Tiphaine Arbrun est donc la nouvelle maire de La Chevallerais. Faisons connaissance !

Pour les chevalleraisiens qui ne vous connaissent pas encore, pourriez-vous vous présenter en quelques mots ?

- J'ai 39 ans, je suis née à Nantes, d'un métissage vendéen et breton. Avec mon mari et notre premier enfant, nous sommes arrivés à La Chevallerais en 2011. Nous avons maintenant 3 enfants âgés de 4, 8 et 11 ans.

L'ÉQUIPE DU CONSEIL MUNICIPAL

Mme LE MAIRE

Tiphaine Arbrun



Maire et représentante à la Communauté de Communes du Pays de Blain

- Née le 21 janvier 1981
- Chevalleraisienne depuis 2011

LES ADJOINTS

Jacky Clouet



1^{er} adjoint
Réseaux, Bâtiments, Voirie

- Né le 26 juin 1954
- Profession : retraité

Denise Renvoizé



2^{ème} adjointe
Affaires sociales, Fêtes et cérémonies

- Née le 15 octobre 1949
- Profession : retraitée

Stéphane Gasnier



3^{ème} adjoint
Urbanisme, Conseil Citoyen, Assainissement collectif

- Né le 28 novembre 1979
- Profession : géomètre topographe

Sophie Brunet



4^{ème} adjointe
Ressources humaines

- Née le 11 mai 1976
- Profession : aide à domicile

Eric Maingault



5^{ème} adjoint
Sports - Culture, Vie associative

- Né le 27 avril 1975
- Profession : aide-soignant

Quel a été votre parcours professionnel jusqu'ici ?

➤ Je suis une passionnée d'art et d'activités manuelles. Après le bac, j'ai travaillé dans la vente pour me payer rapidement de quoi peindre ou coudre. Cela fait 11 ans que je me suis complètement concentrée sur mes enfants et sur mes activités artistiques.

Vous étiez déjà bien impliquée dans le milieu associatif de la commune ?

➤ C'est un monde que je ne connaissais pas en arrivant à La Chevallerais et qui m'a tout de suite séduite.

J'avais le souhait de diffuser un film documentaire à La Chevallerais, "En quête de sens". J'ai donc proposé mon idée. Et finalement, c'est avec l'aide de Stéphane Gasnier, conseiller municipal, et le soutien de l'Amicale Laïque, que le projet "cinés débat" a pu voir le jour. C'est ainsi que j'ai intégré cette association. Par la suite, nous avons créé "Bettes comme choux" un groupement d'achat bio et local qui fonctionne très bien aujourd'hui.

Quelles seront vos priorités durant ce nouveau mandat ?

➤ Les chevalleraisiens évidemment ! En valorisant toutes les qualités de vie qu'offre La Chevallerais.

Nous vivons dans une commune rurale, il faut renforcer les activités pour garder un bourg dynamique (*dialoguer avec les acteurs économiques et les acteurs culturels*), adapter en permanence les services en fonction des attentes des habitants (*un nouveau restaurant scolaire pour les écoles verra le jour en 2022*) et développer encore plus l'intercommunalité (*mutualiser les efforts avec les communes voisines*).

Toutes nos actions seront menées en favorisant les ressources locales et en se polarisant sur la protection de l'environnement. ■

LES CONSEILLERS MUNICIPAUX

Béatrice Adam



Déléguée à l'écologie et au développement durable

- Née le 6 septembre 1964
- Profession : fonctionnaire

Delphine Bedin



- Née le 10 janvier 1974
- Profession : comptable

Axelle Boisseau



- Née le 27 mai 1986
- Profession : mandataire judiciaire

Sandra Dietzi



- Née le 22 juillet 1978
- Profession : commerçante

Aurélien Douchin



Délégué à l'enfance et aux affaires scolaires et élu communautaire

- Né le 12 juin 1977
- Profession : Directeur Mission Locale

Nicolas Dourdain



- Né le 15 juin 1977
- Profession : assistant maternel

Martial Durand



- Né le 10 juin 1970
- Profession : responsable de restauration

Laurent Jeanneau



- Né le 4 décembre 1970
- Profession : formateur en relations sociales

Jérôme Léturgez



Élu communautaire

- Né le 24 juin 1979
- Profession : ingénieur informatique

Anthony Marsais



Délégué à la communication

- Né le 13 juillet 1975
- Profession : vidéaste

Thierry Monnereau



- Né le 24 juillet 1975
- Profession : administrateur système et réseaux

Christelle Texier



- Née le 5 août 1985
- Profession : infirmière

Laëtitia Vince



- Née le 20 mai 1978
- Profession : sans emploi

PROCHAIN CONSEIL

➤ Jeudi 17 septembre 2020

19 h - Salle du Conseil - Mairie

TRAVAUX

La deuxième phase des travaux "Rue du calvaire et Rue de Blain" reprend le 22 juin. Cette tranche s'étend du calvaire jusqu'à la sortie du bourg de La Chevallerais, sur l'ancienne route de Blain. Un arrêté de fermeture de cette rue a été pris pour trois semaines. Une déviation temporaire est mise en place. Les habitants de la rue et de la rue de la Prinze ont été informés via un courrier. Veuillez nous excuser pour la gêne temporaire occasionnée par ces travaux d'embellissement.

TRI SÉLECTIF

L'image de La Chevallerais, en arrivant par le pont, n'est pas des plus accueillantes avec les containers. C'est aussi une aubaine, pour des indécis de passage traversant le bourg, d'y déposer des ordures aux pieds des bacs de tri, de bonne heure le matin ou tard dans la soirée. Début juillet, les containers de dépôt de bouteilles plastiques, verres et divers journaux, vont donc être déplacés et mis à disposition de la population, rue Maréchal Ferrant sur le parking à mi-chemin entre le lotissement du bois Bréget et les habitations du début de la rue côté crèche.

LA CHEVALLERAISSUR FACEBOOK !

L'actualité de la commune quasiment en temps réel, mais aussi des photos, quelques vidéos...

Venez vous abonner à la nouvelle page Facebook "La Chevallerais", créée le 15 mars dernier. Elle compte déjà 370 abonnés. Et bientôt 371 avec vous ?

 La Chevallerais



BONNE RETRAITE PASCAL !

Après avoir sillonné les routes et chemins chevallerais pour entretenir les paysages, après avoir réalisé moult travaux sur la commune avec ses collègues des services techniques, l'heure de la retraite a bientôt sonné pour Pascal.

Pascal Gascoin, 60 ans depuis le 1^{er} juin, a pris ses fonctions le 26 juin 1989 !

31 années ponctuées de quelques souvenirs marquants. Pascal se souvient notamment des inondations de 1999. Le maire l'avait appelé dès 5 heures du matin pour intervenir. Ce jour-là, un habitant d'Héric était venu courageusement au secours d'une personne emprisonnée dans sa maison en la portant dans ses bras.

Trois décennies au service de La Chevallerais méritaient bien une médaille d'honneur de la Ville. Distinction remise à l'occasion de la cérémonie des vœux en janvier dernier. Ce soir-là, Elisabeth Cruaud saluait un agent « qui ne fait pas de bruit ». « Pascal a très souvent le sourire, il est très apprécié de ses collègues. Bon, il est un peu têtu quand même mais il faut bien lui trouver quelques défauts ! » concluait la maire en souriant, lui remettant la médaille et un bouquet de fleurs. Jean-Louis Lebeau, ancien adjoint, l'a beaucoup côtoyé. Lui aussi évoque un agent « qui rigole tout le temps ». « Et puis il bricole beaucoup. Il a notamment recyclé de vieilles buses que nous allions jeter pour les transformer en pots de fleurs ! »



Pascal s'apprête à abandonner son tracteur communal pour se consacrer à ses passions : le bricolage et les poneys. Il aura également davantage de temps pour choyer ses 6 petits-enfants.

QUESTION DE CHEVALLERAISSIEN



Faut-il un permis pour construire un abri de jardin ?

Réponse de Normand : « p'têt ben qu'oui, p'têt ben qu'non... ». Comme ça, vous n'êtes pas plus avancé !

Tout d'abord, on ne parle pas de "permis" mais d'autorisation d'urbanisme...

Ou comment passer pour un spécialiste lors de votre prochain dîner chez Tata Suzette ! L'important est de connaître sa taille (de votre futur abri de jardin, pas de Tata Suzette... restez concentré, s'il vous plaît) !

Ensuite, on considère que vous ne voulez pas construire un abri d'une hauteur de plus de 12 mètres ! Déjà parce

que c'est "hyper haut" et surtout, il vous faudrait au minimum une déclaration préalable de travaux, voire un permis de construire en fonction de sa surface ! Donc on est raisonnable avec un abri de hauteur "normale" ! On continue par considérer que vous voulez construire cet abri à La Chevallerais, donc si vous voulez conseiller votre Tata Suzette pour son abri, il faudra s'assurer qu'elle n'habite pas en "secteur protégé", sinon c'est un peu plus compliqué. Si votre futur abri (de La Chevallerais) a une surface au sol :

- Inférieure ou égale à 5 m² : vous n'avez aucune démarche à faire !
- Entre 5 m² et 20 m², une simple "déclaration préalable de travaux" est à déposer en mairie
- Et au-dessus de 20 m², il vous faudra un "permis de construire".

Pour remplir ces documents, tranquillement chez vous, cliquez sur le site internet de la Mairie :

 <https://lachevallerais.fr>

rubrique vos démarches

(ou allez en mairie demander ces documents).
Maintenant, tous aux abris !



4 NOUVEAUX LOGEMENTS SOCIAUX SUR LA COMMUNE

Les travaux de réhabilitation des logements de l'ancienne cure de La Chevallerais (rue de Nantes) sont achevés. 4 appartements (28 à 50 m²) sont désormais à disposition pour la location. Il s'agit de logements sociaux (163 à 305 € de loyer mensuel). Les travaux ont été en grande partie financés par le bailleur social Soliha mais aussi par la mairie, le département et la Fondation Abbé Pierre.

Cet important chantier a débuté début septembre 2019. Il s'est terminé fin avril après un arrêt de quelques semaines dû au confinement, mais aussi à une période assez longue de temps pluvieux au moment des travaux de couverture (qui a été entièrement refaite).

Dans cette réhabilitation, toutes les huisseries, fenêtres, portes, volets roulants, velux ont été

remplacés, ainsi que la porte d'entrée, désormais équipée d'un interphone et d'une marquise de protection. Tous les équipements électriques ont été remplacés et répondent aux normes en vigueur. L'équipement intérieur est contemporain. Les extérieurs ont été nettoyés. Les résidents y trouveront un parking partagé. Des emplacements leur seront réservés.



PERMIS DE CONSTRUIRE du 1^{er} janvier au 30 avril 2020

N°PC	DATE ARRÊTÉ	NOM/PRÉNOM	ADRESSE	SURFACE (M ²)	DESTINATION
044 221 19 B1014	03/02/2020	MARSAIS Anthony et Marie	17 rue de Nozay	38	Extension d'une maison

DECLARATION PREALABLE du 1^{er} janvier au 30 avril 2020

N°DP	DATE ARRÊTÉ	NOM/PRÉNOM	ADRESSE	SURFACE (M ²)	DESTINATION
44221 20 B0001	20/01/2020	ROGUET Géraldine	7 rue du Pont		Remplacement des volets
44221 20 B0002	07/02/2020	SCI LA SCIERIE - M. BROCHU	15 rue du Pont		Réhabilitation d'un logement en 2 locations
44221 20 B0003	03/02/2020	ANDRE Véronique	1 La Baluère	20	Abri de jardin
44221 20 B0004	27/01/2020	BABONNEAU Amélie et DE LIGNIERES Tanguy	15 rue Molière		Edification d'une clôture
44221 20 B0005	10/02/2020	GIMENEZ John	6 rue du Sabotier	11	Abri de jardin
44221 20 B0006	17/02/2020	DANET Mathieu	1 Le Chalonge		Création d'une fenêtre
44221 20 B0007	09/03/2020	LEGAL Jean-Louis	1 rue Traversière	15,50	Abri de jardin
44221 20 B0008	16/03/2020	BOISSEAU DEMAY Véronique	10 rue du Sabotier	9	Abri de jardin et remplacement de la porte de garage en baie vitrée
44221 20 B0009	09/03/2020	GUILLEMARD Christian	18 La Rotte des Bois		Edification d'une clôture
44221 20 B0010	17/03/2020	HAMON Patrick	14 rue du landreau		Edification d'une clôture
44221 20 B0011	17/03/2020	WASSRMANN Florent	16 rue du Vannier		Construction d'un carport et d'une clôture
44221 20 B0012	27/04/2020	PAPIN Simon	18 Le Chalonge		Edification d'une clôture

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 28 FÉVRIER DERNIER

Absents excusés : DUPE Fabienne (donne procuration à CLOUET Jacky) et MEILLOUIN Nathalie (donne procuration à CRUAUD Elisabeth)



INFORMATIQUE

PORTAIL FAMILLE :

Mise en place, à compter de la rentrée scolaire 2020, d'un "portail famille" afin de permettre aux parents d'inscrire, directement par internet, leurs enfants aux services de restauration scolaire et de l'ALSH gérés par la commune. Chaque famille pourra à tout moment (*en respectant les limites fixées au règlement de chaque service*) faire une inscription ou y apporter des modifications en fonction de leur besoin. Cette nouvelle gestion générera un gain de temps pour les services administratifs de la mairie.

Détails :

- » Éditeur du logiciel : Berger Levraut
- » Coût : 5 100 € HT pour 5 ans
- » Coût du paramétrage et de la formation : 1 830 € HT

LOGICIELS ADMINISTRATIFS :

Renouvellement du contrat des logiciels comptabilité, ressources humaines, état-civil, élections, gestion des salles, ...

Détails :

- » Éditeur des logiciels : SEGILOG
- » Coût : 9 480 € HT pour 3 ans à partir du 1^{er} mai 2020

SAUVEGARDES À DISTANCE :

Mise en place d'une prestation de sauvegarde et de restauration des données informatisées (*volume possible de 200 Go*) sur un datacenter à Marseille comprenant une assistance téléphonique pour la restauration des données.

Détails :

- » Entreprises : INKO et GRENKE
 - » Coût : 9 450 € HT pour 5 ans
 - » Coût du paramétrage et de l'installation : 200 € HT
- Une réflexion devra cependant être engagée sur un nouveau système de stockage des données comme les factures, lesquelles relèvent davantage de l'archivage que de la sauvegarde de données.

PERSONNEL COMMUNAL

CRÉATION D'UN EMPLOI SAISONNIER

pour l'année 2020 afin de renforcer les services techniques communaux durant la période d'avril à septembre 2020.

Détails :

Adjoint technique

- » Temps complet
- » Contrat de 6 mois
- » Rémunération : 1^{er} échelon du grade
- » Missions : Agent des interventions techniques polyvalent en milieu rural (*voirie, espaces verts, bâtiment*)



ENFANCE

"CENTRE AQUATIQUE CANAL FORÊT" :

Signature de la convention de participation au financement des "lignes d'eau", par la commune, du "Centre aquatique canal forêt" de Blain, pour les élèves élémentaires, scolarisés en cycle 2 (CP/CE1/CE2 des écoles privées et publiques).

Détails :

- » Coût par classe accueillie : 73,70 € TTC
- Une réflexion sera engagée en 2021 sur le nombre de créneaux et la limitation des créneaux aux cycles concernés par l'obligation d'enseignement de la natation (*cycles 1 et 2*).

CENTRE DE LOISIRS "LES PARPALLOUS" :

Mise en place du nouveau règlement de l'ALSH (*Accueil de Loisirs Sans Hébergement*) à compter de la session d'ALSH de l'été 2020 : rappel du cadre réglementaire, portail famille, précisions sur les obligations des utilisateurs et de l'organisateur, priorisation des enfants fréquentant les groupes scolaires communaux ou domiciliés sur la commune, précisions sur les modalités d'annulations d'inscriptions. Ces modifications permettront une plus grande facilité d'organisation pour l'été et d'éviter le système de la "réservation" pour être certain d'avoir une place en cas de besoin. La souplesse du règlement antérieur était une exception sur le territoire.

URBANISME

PROJET ÉOLIEN DU "CHALONGE"

Le Conseil Municipal :

- » émet des interrogations sur le risque sanitaire potentiel (*humains et animaux*) du projet et attend le retour des investigations menées sur le site de Puceul
- » souhaite disposer d'études, en plus des dispositions légales, avant de poursuivre ou pas le projet d'implantation
- » s'interroge sur la faisabilité du projet eu égard au caractère humide possible de la zone d'étude concernée.

Un débat s'est instauré avec les représentants du collectif s'opposant à ce projet.

DISSOLUTION DE L'AFAFAP

Créée en 1987, alors sous le nom d'AFR (*Association Foncière de Remembrement*), l'Association Foncière d'Aménagement Foncier Agricole et Forestier (AFAFAP) a demandé sa dissolution et fait des propositions au conseil municipal.

Il a notamment été décidé :

- » Que les équipements soient incorporés dans le patrimoine communal, les chemins d'exploitation étant intégrés au réseau des chemins ruraux
- » Que les actifs et passifs de l'association soient versés à la commune de La Chevallerais

BUSAGE ENTRÉES DE CHAMPS

Compte-tenu du versement du solde des comptes de l'AFAFAP au budget général, il a été décidé que :

- » les busages des entrées de champ soient réalisés gratuitement par la commune jusqu'à épuisement du solde et dans la limite de 5 ans.
- » La commission agriculture communale à laquelle participeront des agriculteurs sera saisie au préalable pour avis.

LE BUDGET COMMUNAL 2020

LES CHIFFRES CLÉS

1 488 598,92 €

pour le budget de fonctionnement

774 122,96 €

pour le budget d'investissement

481 098 €

de dépenses d'équipement

Une nouvelle hausse de la Dotation de solidarité rurale est attendue pour 2020.

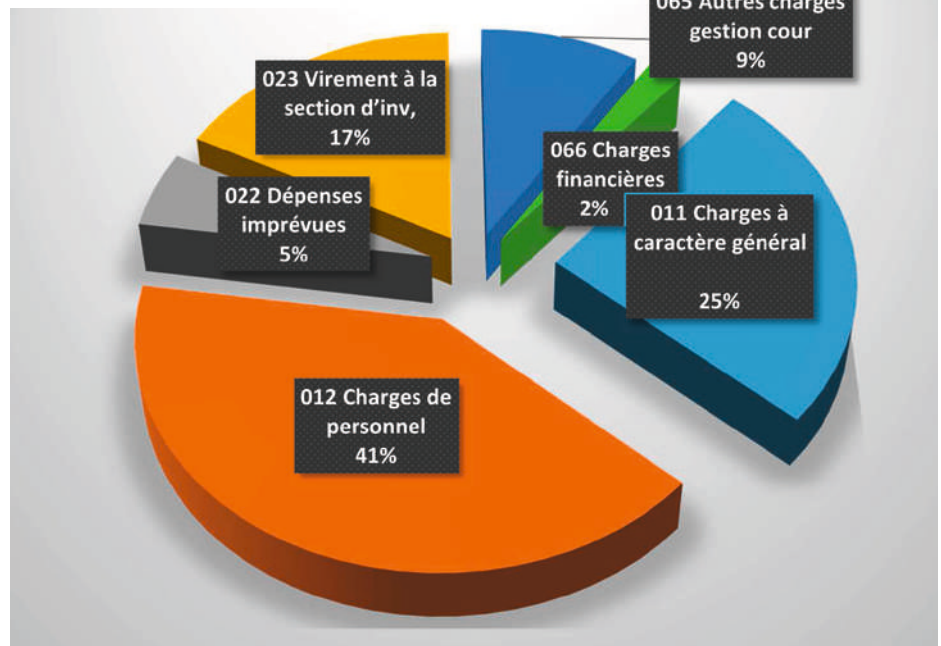
Les taux d'imposition sont reconduits à leur niveau de 2019. A noter que les recettes provenant des dotations de l'Etat se maintiennent à hauteur de 30 % des recettes de la commune et les recettes fiscale, 37 %.

L'année 2020 intègre l'augmentation de l'attribution de compensation à verser à la communauté de communes.

Les enveloppes budgétaires sont reconduites en 2020.

RÉPARTITION DES DÉPENSES PRÉVISIONNELLES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT



LES DÉPENSES NOUVELLES INSCRITES AU BUDGET

REHABILITATION DES LOGEMENTS DE L'ANCIENNE CURÉ

Subvention d'équipement à l'opérateur SOLIHA 20 000 €

ACQUISITION DE TERRAINS

Constitution de réserves foncières - Site de l'école - Restaurant scolaire 87 000 €

Provision pour achat de terrain 27 861,27 €

CREATION DE VOIRIE ET RESEAUX DIVERS

Effacement des réseaux basse tension et téléphonique Rue de Blain et du Calvaire 33 000 €

Branchements individuels eaux pluviales et mise à niveaux tampons sur voirie 4 800 €

Branchements individuels d'eaux pluviales 5 000 €

Provision pour éclairage public 5 000 €

Renouvellement poteaux incendie 5 000 €

GROUPE SCOLAIRE ECOL'EAU

Changement de la vis - Chaudière groupe scolaire 5 000 €

PROGRAMME ANNUEL DE VOIRIE

Travaux de réfection de la voirie communale 41 500 €

Achat de rondins - Travaux en régie 1 500 €

GROSSES REPARATIONS BATIMENTS DIVERS

Provision pour réparations diverses 15 141 €

AMENAGEMENT DE LA RUE DE BLAIN ET DU CALVAIRE

Travaux d'aménagement rue de Blain et révision des prix 1^{ère} tranche 92 000 €

TRAVAUX D'ACCESSIBILITE DANS LES BATIMENTS

Enveloppe prévisionnelle 5 000 €

REHABILITATION DU LOGEMENT DE LA RUE TRAVERSIERE ET LOCAL ANNEXE

Frais de maîtrise d'œuvre 200 €

ETUDE DE FAISABILITE SUR LA CONSTRUCTION D'UN RESTAURANT SCOLAIRE

Frais d'étude - Assistance au choix de la maîtrise d'œuvre - Tranche optionnelle 2 4 575 €

OPERATION DE CONSTRUCTION D'UN RESTAURANT SCOLAIRE

Frais d'étude de maîtrise d'œuvre 42 000 €

REHABILITATION HALTE NAUTIQUE

Réaménagement 4 000 €

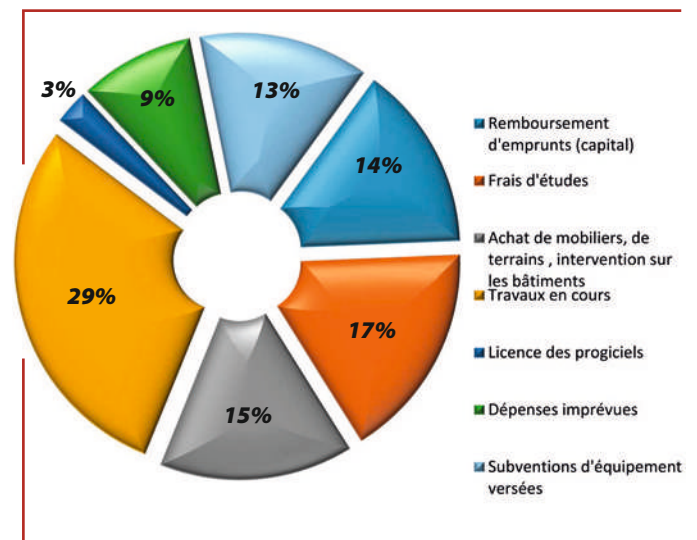
LA SECTION D'INVESTISSEMENT

Les dépenses d'équipement sont en baisse sur l'exercice 2020.

Les investissements principaux :

- » Achat du terrain d'assiette du futur restaurant scolaire
- » Engagement des études de maîtrise d'œuvre pour la construction du futur restaurant scolaire
- » Poursuite de l'aménagement de la rue du Calvaire et de la rue de Blain et des effacements des réseaux
- » Poursuite du programme de réfection des voies communales.

RÉPARTITION DES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT EXERCICE 2020



LA SECTION D'INVESTISSEMENT (suite)

ACHAT DE MOBILIERS ET MATÉRIELS

Achat de guirlandes	1 500 €
Matériel informatique	1 300 €
Achat de matériel de signalisation des villages	1 000 €
Achat de matériel pour les services techniques (monte bois, desherbeur, tronçonneuse)	15 140 €
Climatiseurs (à l'étude) pour la salle de motricité	3 000 €
Module de rangement - Bureau APS	250 €
Achat de matériel informatique pour l'école	2 000 €
Achat de mobilier pour l'école - provision	500 €
2 abris (parents d'élèves) pour les deux écoles	5 000 €
Evolution du logiciel portail famille et renouvellement des contrats progiciels	9 000 €
Matériel informatique (2 unités centrales et deux écrans d'ordinateurs)	2 500 €
Changement des stores salle du conseil municipal	2 200 €

LES FINANCES COMMUNALES

LE COMPTE ADMINISTRATIF 2019

Le compte administratif retrace les réalisations menées par la collectivité au cours de l'année.

La commune connaît toujours une activité très importante des services à l'enfance (*accueil périscolaire, restaurant municipal et centre de loisirs*) et les recettes après plusieurs années d'augmentation se stabilisent en 2019.

Les dotations de l'Etat sont en augmentation sur l'exercice 2019 de 6% avec un maintien de la Dotation Globale de Fonctionnement.

La dotation de solidarité rurale et la dotation nationale de péréquation sont en hausse en 2019.

Le résultat global est en baisse de 4% par rapport à 2018 après une augmentation de 4% en 2018.

Le déficit global des services à l'enfance géré en régie se maintient : 42% du coût de fonctionnement pris en charge par le budget général contre 41% en 2018.

La collectivité reconduit le seuil à ne pas dépasser afin de pérenniser le financement de ces services : 45%

L'épargne disponible pour le financement des investissements 2020 s'élève à 179 054 €.

La capacité d'autofinancement est de 142 €/hab en 2019 pour la commune, la moyenne départementale étant de 213 €.

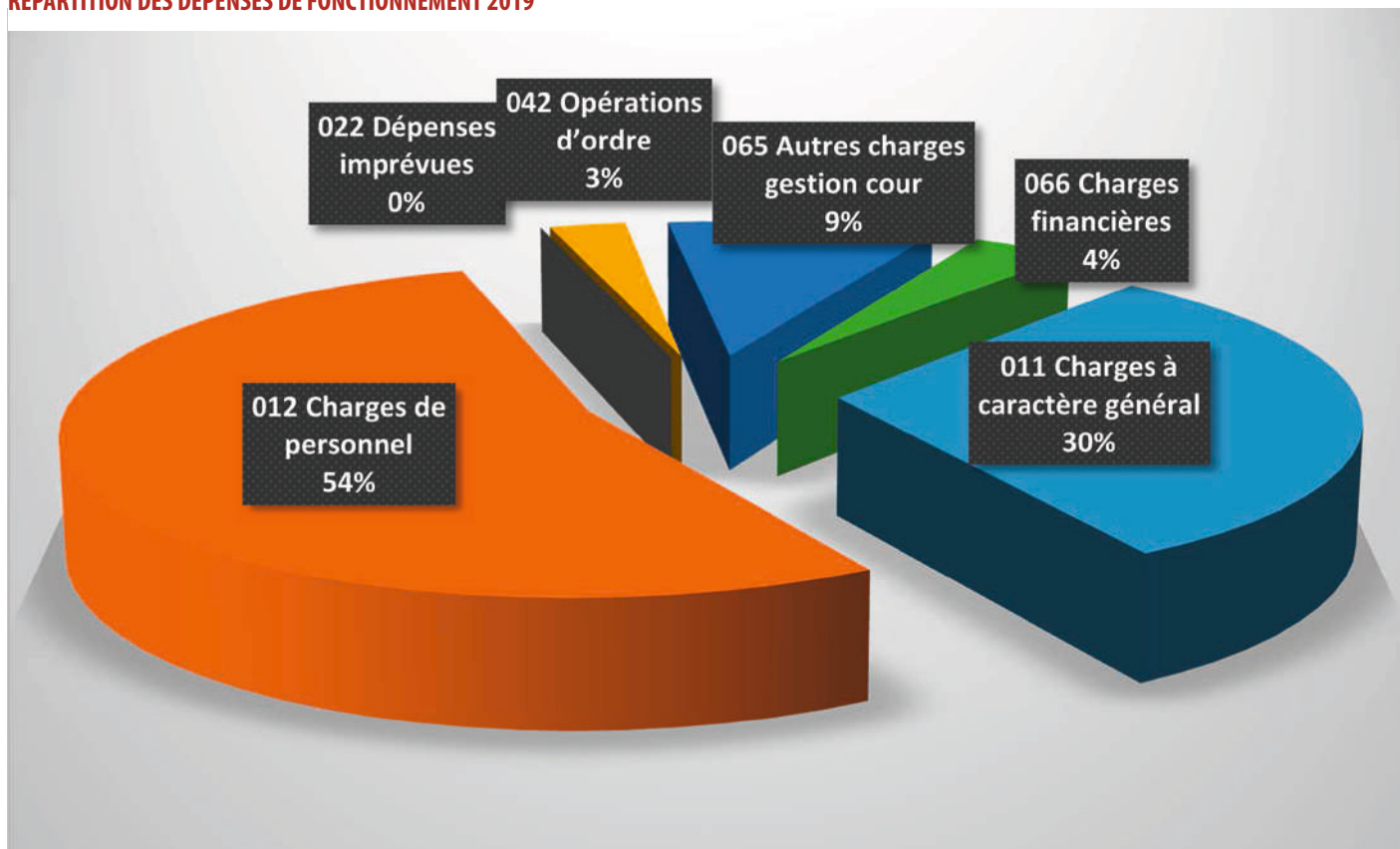
FONCTIONNEMENT

Dépenses 2019	1 137 799,96 €
Recettes 2019	1 346 823,82 €
Solde d'exécution	+ 209 023,86 €
Résultat 2018 Reporté	+ 170 000 €
RESULTAT 2019	+ 379 023,86 €

INVESTISSEMENT

Dépenses 2019	576 296,63 €
Recettes 2019	343 544,16 €
Solde d'exécution	- 232 752,47 €
Résultat 2018 Reporté	+ 68 528,33 €
RESULTAT 2019	- 164 224,14 €

RÉPARTITION DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT 2019



L'ÉVOLUTION DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

Charges à caractère général

2018	344 113 €
2019	345 107 €
Evolution 2018/2019	+ 0,3 %

Charges de personnel

2018	593 481 € <i>Dépenses nettes : 543 778 €</i>
2019	606 283,84 € <i>Dépenses nettes : 571 491 €</i>
Evolution 2018/2019	+ 2,16 %

RÉCETTES DE FONCTIONNEMENT

Produits des services

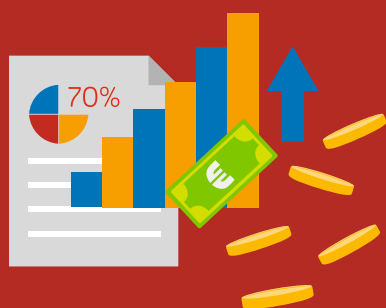
2018	241 202,30 €
2019	245 755,05 €
Evolution 2018/2019	+ 1,66 %

Impôts et taxes

2018	556 341 €
2019	571 119 €
Evolution 2018/2019	+ 2,66 %

Dotations, subventions et participations

2018	461 088,34 €
2019	470 324,86 €
Evolution 2018/2019	+ 2 %



RÉPARTITION DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT 2019

L'année 2019 a été marquée par la fin des travaux d'aménagement de la salle de réunion de la rue Traversière et la poursuite des travaux d'aménagement de la rue du Calvaire et de la Rue de Blain.

La commune a réalisé **514 939,40 €** de dépenses d'équipement entièrement financées par des ressources propres soit une dépense par habitant de 327 € (402 euros par habitant pour la moyenne départementale).

Maîtrise d'œuvre – Réhabilitation ancienne école Rue Traversière	7 459,20 €
Maîtrise d'œuvre – Aménagement de la rue du Calvaire et de Blain	6 000 €
Etude de faisabilité du restaurant scolaire	2 925 €
Licences progiciels	5 999,76 €
Division parcellaire AH 135	1 020 €
Installation de 6 cavurnes au cimetière	1 920,02 €
Changement des huisseries - bureau du maire	1 867,40 €
Changement de la chaudière au terrain de football	10 568,40 €
Mise aux normes de l'électricité local bouliste	2 308,36 €
Changement des huisseries aux vestiaires sportifs	2 333,38 €
Programme de voirie 2019	22 566,02 €
Déplacement collecteur d'eaux pluviales Rue des Cormerais	6 542,40 €
Travaux de reprise du réseau d'eaux pluviales Rue du Pont	14 259,60 €
Extension réseau d'eau potable - Clos d'Hel - Equipement propre	4 570,20 €
Effacement des réseaux rue du Calvaire et rue de Blain	14 272,48 €
Armoire d'éclairage public rue de la Prinze	1 235,52 €
Changement des lampes à vapeur de mercure	1 274,22 €
Achat de matériel de signalisation	3 629 €
Achat de balises de voirie	513,91 €
Achat d'un micro tracteur	19 115 €
Achat de matériel informatique	9 125,99 €
Mobilier salle rue traversière	850,02 €
Achat de sièges de bureau	494,10 €
Achat d'un groupe électrogène	588 €

LE CONFINEMENT À LA CHEVALLERAI

Entre questions, incivilités et solidarité



Dimanche 15 mars. 20 h 18.

Devant la mairie de La Chevallerais où la nuit commence à tomber, Elisabeth Cruaud, sourire aux lèvres, annonce les résultats du premier tour : « Bulletins nuls 26, bulletins blancs 17, suffrages exprimés 320. La liste "Partageons l'avenir à La Chevallerais" est donc élue à 100 % ».

Applaudissements des quelques habitants présents.

Ce dimanche-là, alors que les restaurants et commerces non essentiels ont déjà fermé boutique, Elisabeth Cruaud n'envisage pas un instant devoir poursuivre pour deux mois son bail de premier édile. La liste menée par Tiphaine Arbrun est même censée s'installer 5 jours plus tard.

Ce sera finalement... 66 jours plus tard.

Entre temps, il y a eu deux mois de confinement...

Elisabeth Cruaud a conservé son poste de maire, tout en accompagnant Tiphaine Arbrun.

« Avec Tiphaine, même si elle n'était pas encore officiellement maire, on a fait comme si. On a échangé par téléphone ou par mail trois à quatre fois par semaine. Tiphaine a été associée à tous les dossiers traités. »

Un apprentissage finalement appréciable pour notre nouvelle maire.

« C'est vrai qu'il y a eu un côté frustrant de ne pas démarrer aussitôt, complète Tiphaine Arbrun. Mais ces deux mois m'ont aussi donné l'opportunité de prendre mes marques en douceur, de rencontrer les équipes ».

La mairie a donc continué de fonctionner. En visio pour les réunions d'adjoints. En télétravail pour certains adjoints. Sur le terrain pour d'autres. L'accueil de la mairie a été physiquement fermé. Excepté pour les urgences. Mais les agents administratifs ont continué à répondre aux emails et aux appels téléphoniques.



les deux écoles
de la commune
ont travaillé conjointement.

DES ENFANTS À ACCUEILLIR

La mairie a dû organiser dans un premier temps l'accueil des enfants des personnels soignants, en temps scolaire mais aussi en temps périscolaire (matin et soir) ainsi que les mercredis et durant les vacances de printemps.

« Ce qui est très bien, c'est que les deux écoles de la commune ont travaillé conjointement. Et Sandrine Lhotellier (directrice du centre de loisirs) et les agents ont fourni un sacré travail ! » apprécie Elisabeth Cruaud.

« On a mutualisé un accueil avec les deux écoles de La Chevallerais et celle de Saint-Emilien de Blain explique Sandrine Lhotellier. On a accueilli entre

3 et 11 enfants chaque jour. Deux animateurs étaient présents en temps périscolaire, avant 9h et après 16h30 ainsi que les mercredis et durant les vacances scolaires. ».

Les enfants ont dû s'habituer à éviter les contacts avec les animateurs, à pratiquer de nouveaux jeux (jeux de cartes et jouets en plastiques ont été retirés). « Mais ils ont plutôt bien réagi, note Sandrine Lhotellier. Ils se sont vite adaptés. Ça s'est très bien passé. Et les parents n'avaient aucune crainte, ils étaient même très contents de l'ouverture du service ! » Un service exceptionnellement gratuit durant tout le confinement.



Le confinement a été très bien respecté dans l'ensemble à La Chevallerais

LE CCAS EN ACTION

Les personnes dites vulnérables ont également été prises en compte par le biais du CCAS (Centre Communal d'Action Sociale).

Dany Renvoizé, vice-présidente de la structure, épaulée par Sophie Brunet, nouvelle élue, sont d'abord allées à la chasse aux numéros de téléphone des chevalleraisens âgés de 70 ans et plus. Plus de 50 habitants ont ainsi été contactés individuellement. Pour s'enquérir de leur état de santé, de leur moral, mais aussi de leurs besoins. « Les gens étaient ravis qu'on puisse s'occuper d'eux dans cette période, se souvient Dany Renvoizé. Ils avaient besoin de parler pour combler la solitude. Et ce qui nous a beaucoup rassuré, c'est que dans l'ensemble, les aînés contactés étaient déjà bien suivis ou aidés par leurs familles ou leurs voisins ». Les appels téléphoniques se sont répétés pendant tout le confinement pour quelques personnes isolées, à raison de 2 à 3 fois coups de fil chaque semaine. Et le CCAS a également livré des médicaments et des denrées alimentaires chaque semaine à 3 ou 4 chevalleraisens, pas forcément âgés mais en situation sociale délicate.

« Ce qui a été frappant également, c'est que des étudiants chevalleraisens ont spontanément contacté la mairie pour proposer leur aide si besoin. J'ai trouvé ça super et je les en remercie », se félicite Dany Renvoizé.

Cette pandémie aura aussi permis de créer un registre des personnes vulnérables à La Chevallerais. Registre désormais utilisable par la mairie. Un outil de travail indispensable en cas de canicule ou de nouvelle pandémie dans les années à venir.

DES MASQUES, ENFIN !

« La question des masques a créé la polémique au niveau national. Elle a posé quelques questions au niveau local. Les masques "chevalleraisens" ont été commandés par l'intermédiaire du conseil départemental pour la plupart, et par le biais de la Communauté de Communes du Pays de Blain pour une petite partie (notamment les masques destinés aux agents). Ils ont été financés à hauteur de 50 % par la commune. »

Les 1 182 masques adultes sont arrivés en mairie le vendredi 15 mai. Le samedi 16 mai, ils étaient déjà dans les boîtes aux lettres chevalleraisennes, à raison de 2 masques par foyer. « C'était super !

Les élus de la nouvelle équipe ont été super dynamiques ! » apprécie Elisabeth Cruaud. Trois élus se sont en effet motivés pour jouer les facteurs d'un jour. « Une belle expérience, sourit Eric Maingault, nouvel élu sur la commune. Avec Jacky Clouet et Stéphane Gasnier, on est partis à 6h du matin. C'était chouette de parcourir La Chevallerais encore endormie ! Et puis, à titre perso, cela m'a permis de découvrir des coins de la commune que je ne connaissais pas ! ». A 10 heures, chaque foyer avait deux masques à disposition.

Des masques destinés aux plus de 12 ans ont ensuite été mis à disposition des familles en mairie.





DES INCIVILITÉS DANS LA GESTION DES DÉCHETS

Elisabeth Cruaud le reconnaît : « Le confinement a été très bien respecté globalement sur la commune. En revanche, la gestion des déchets a été un point noir courant avril ».

La collecte sélective des points tri, gérée par la Communauté de Communes, a en effet dû être stoppée dès le 17 mars. Une double cause à cette mesure : centre de tri des Briulles (à Treffieux) fermé et camion grue en réparation. Conséquence : les bacs ont rapidement débordé. Des affichettes ont été apposées sur les bacs pour inviter les chevalleraisiens à conserver chez eux verres, papiers et emballages. Consigne pas totalement suivie. Quelques habitants (*une minorité*) ont continué à déposer leurs déchets et bouteilles vides à côté des bacs. Certains ont même abandonné leurs poubelles ménagères au pied des bacs. La collecte des ordures ménagères,

rappelons-le, a pourtant été maintenue durant tout le confinement...

Le vendredi 10 avril au matin, les agents des services techniques de la commune, équipés de masques, pelles et de poubelles, ont effacé ces incivilités en nettoyant les zones de tri et en balisant l'espace pour rappeler physiquement l'interdiction d'y déposer ses ordures.

Afin de marquer le coup, quelques sacs poubelles déposés sauvagement ont tout de même été ouverts, permettant de remonter... très facilement aux propriétaires. Une plainte a ainsi été déposée, et les gendarmes sont intervenus auprès de trois foyers. La polémique a pris fin avec la reprise de la collecte durant la semaine du 20 avril. A leur tour, les déchetteries ont rouvert progressivement une semaine plus tard. ■



TÉMOIGNAGES



Comment le confinement a-t-il été vécu par les chevalleraisiens ?

Témoignages de Laure Le Junter, maman de deux petites filles de 7 et 4 ans, et d'Ilona Maingault, 19 ans, étudiante.

Comment avez-vous vécu ces deux mois de confinement ?

► **Laure :** Avant le confinement, nous avions un rythme très intense entre l'école et mes horaires très atypiques. Je rentrais tard et je ne voyais plus beaucoup mes enfants. À peine rentrée c'était devoirs, douches, repas et au lit ! Et le confinement est arrivé. Malgré cette situation dramatique, cela n'a été que bénéfique pour nous.

► **Ilona :** Au moment de l'annonce du confinement, j'avais un peu peur de comment allait se dérouler cette période. Finalement, une fois l'inquiétude passée, j'ai utilisé mon temps disponible pour me renseigner sur cette nouvelle maladie, connaître les risques et savoir comment me protéger de cette maladie mais également comment protéger les autres plus vulnérables. Globalement, j'ai bien vécu cette période de confinement car étant confinée chez mes parents, j'avais accès à un jardin, j'étais avec ma famille, toutes les conditions étaient réunies pour passer un bon confinement.

Qu'est-ce qui a été le plus compliqué ?

➤ **Laure** : Le plus difficile c'est de vivre 24 h sur 24 ensemble... Pas toujours simple avec les chamailleries entre filles. Et puis on a ressenti un manque des proches et de la famille. On a tous besoin de contacts humains. Plus d'activité non plus pour prendre un petit temps pour soi. Même si on avait le jardin, ce n'était pas toujours simple.

➤ **Ilona** : Je suis étudiante en deuxième année à l'université Rennes 2, j'ai donc dû poursuivre mes cours à distance. Ça a été plutôt compliqué car la connexion internet n'est pas toujours au top à La Chevallerais ! Ensuite, ce qui a aussi été compliqué, c'est d'inclure les gestes barrières dans mon quotidien. En plus, ayant mon père qui est aide-soignant, il fallait toujours faire attention de ne pas mettre en danger, lui, mais également ses patients.

Qu'avez-vous, malgré tout, apprécié durant cette période ?

➤ **Laure** : Le confinement nous a fait prendre conscience que l'on s'était oublié. Nous avons repris un rythme de vie plus calme... On avait perdu cette notion. Il nous a permis de faire ou refaire des choses que l'on ne prenait plus le temps : des discussions, des jeux, du potager... Et puis une entraide de solidarité entre amis s'est créée afin d'effectuer si besoin courses, achat de pain...



Laure Le Junter et ses deux filles

➤ **Ilona** : J'ai pu passer beaucoup plus de temps avec ma famille, mes frères.

J'ai pu faire des activités qui me manquaient, comme lire, simplement se balader autour de chez moi, découvrir des paysages que je n'avais pas pris le temps d'aller voir.

J'ai apprécié également le fait qu'il y ait beaucoup plus de contenus sur les réseaux sociaux.

Ce confinement a permis à de nombreuses personnes de révéler leur créativité.

Que ressortez-vous de cette période ? Allez-vous désormais modifier votre façon de vivre ?

➤ **Laure** : Cette période m'a fait prendre conscience que ma vie de famille était primordiale, que je ne prenais pas assez de temps pour elle. J'ai donc pris conscience que je devais changer ma carrière professionnelle pour essayer de gérer au mieux ma vie de famille et mon métier. Et puis j'ai vu aussi que je n'avais pas les compétences pour être aussi patiente que les maîtresses !

➤ **Ilona** : Je trouve que cette période a permis de révéler que notre pays, la France, n'est pas prêt à faire face à ce type de crise mondiale. Les médecins, les soignants, n'avaient pas le matériel, ainsi que l'effectif pour faire face à cette crise. Cette situation nous a montré également que les français sont solidaires les uns envers les autres. Beaucoup de personnes ont aidé le personnel de santé à obtenir du matériel pour sauver des vies. Et pour moi, grâce à cette période, de nombreux métiers ont été revalorisés dans la conscience des gens. Les éboueurs, les hôtesses de caisse, et les postiers notamment nous ont permis de continuer à vivre presque normalement. A titre personnel, je fais beaucoup plus attention désormais aux produits que je consomme. Je me suis contentée de peu de choses pendant ces deux mois de confinement et je m'en suis très bien sortie. Et puis j'aimerais vraiment conserver cette solidarité entre personnes, entre voisins, pour aider les plus démunis, ceux qui ont du mal à vivre car ils sont seuls.



Ilona Maingault

LA BOULANGERIE A CHANGÉ DE VISAGE !



Si vous êtes allés chercher votre pain ou des viennoiseries (gourmand comme vous êtes), vous avez dû remarquer que la boulangerie a légèrement changé de visage avec l'arrivée de la COVID-19.

Une chose ne change pas : les visages toujours aussi souriants d'Aurélié et Guillaume,

installés sur la commune depuis 2014.

Justement, la COVID-19 a eu des conséquences pour la boulangerie : mise en place de plexiglas, changements d'horaires d'ouvertures, utilisation systématique de pinces pour servir les clients... Aurélié intervient aussi très très régulièrement pour "tout" désinfecter : poignée de la porte, plans de travail, TPE...

Le couple tient en tout cas à vous remercier pour vos messages et vos petites attentions.

Les clients ont en effet continué à venir durant le confinement, malgré les contraintes. Parfois même, venir à la boulangerie était leur seule sortie journalière.

Pendant le confinement, les clients sont venus également acheter de la levure, de la farine, des oeufs, du sucre... Donc, si vous voulez faire une soirée crêpe et qu'il vous manque un ingrédient, passez à la boulangerie, ils pourront sûrement vous dépanner !

Autre changement durant cette période : les horaires !

Ils vont nécessairement être encore adaptés en fonction des prochains événements liés à la COVID-19.

Pour plus de détails, consultez leur page Facebook (*accessible sans avoir de compte Facebook*) .

 [Au Fournil De KELYA](#)

Le système de commande reste inchangé :

si vous souhaitez un gâteau particulier, acheter 30 croissants pour fêter un heureux événement au boulot ou commander des petits pains pour une fête, il faut passer commande quelques jours avant (48 h pour les viennoiseries, une semaine pour un gâteau "particulier"). Le plus simple, c'est de passer à la boulangerie. Mais évitez la période

d'affluence (11 h - 13 h) si vous voulez prendre du temps pour expliquer la forme, la couleur et les parfums de votre gâteau préféré !

En effet, entre 11 h et 13 h, outre les clients habituels, il y a très souvent des touristes ! Les personnes qui se baladent le long ou sur le canal de Nantes à Brest viennent à la boulangerie acheter de quoi se restaurer (*sandwich, bruschetta, ...*). D'ailleurs, incitez les ouvriers et artisans qui interviennent chez vous à aller chercher leur repas à la boulangerie, ils croiseront peut-être des randonneurs du canal !

Aurélié et Guillaume sont heureux de participer aux événements de la commune

(associations, kermesses, théâtre, fête des bat-tages, ...) en fournissant pains, tartelettes et autres "boules plates de ménage".

Et pensez au distributeur de baguettes, tradition et talmière, en dehors des horaires d'ouverture.

Très pratique ! Le distributeur maintient en température et en taux d'humidité les baguettes déposées régulièrement par Guillaume.

La fraîcheur, à toute heure !

En attendant, je retourne demain à la boulangerie car j'ai vu qu'ils avaient du pain d'épice !



LES ASTUCES DE SOPHIE

Sophie est une habitante de La Chevallerais. Dans chaque bulletin municipal, elle vous propose ses "trucs et astuces" pour limiter le gaspillage, favoriser la récupération et surtout respecter l'environnement !

► Bonjour les chevalleraisiens !

Je vous propose ce mois-ci quelques idées d'utilisation du VINAIGRE BLANC ! Utilisez-le froid ou chaud pour plus d'efficacité. Dans ce cas, on fait attention à ne pas respirer les vapeurs ! Si vous utilisez du vinaigre blanc 14 %, il faut le diluer de moitié avec de l'eau.

POUR DÉTARTRE VOTRE CAFETIÈRE

Remplissez votre réservoir aux 3/4 de vinaigre blanc 8 %. Mettez votre cafetière à chauffer. Renouvelez l'opération si besoin. Rincez en faisant un à deux passages à l'eau pure.

POUR DÉTARTRE VOTRE BOUILLLOIRE

Versez 250 ml de vinaigre blanc 8 %. Faites chauffer votre bouilloire (*ne respirez pas les vapeurs*). Rincez votre bouilloire à l'eau claire.

POUR DÉTARTRE VOS TOILETTES

Utilisez le vinaigre versé dans la bouilloire pour détartre vos toilettes ! Versez d'abord 50 gr de bicarbonate de soude dans le fond de votre cuvette et ajoutez-y le vinaigre chaud. Il se produit alors une réaction effervescente. Laissez agir 30 minutes et frottez avec une brosse ou une éponge.

POUR NETTOYER

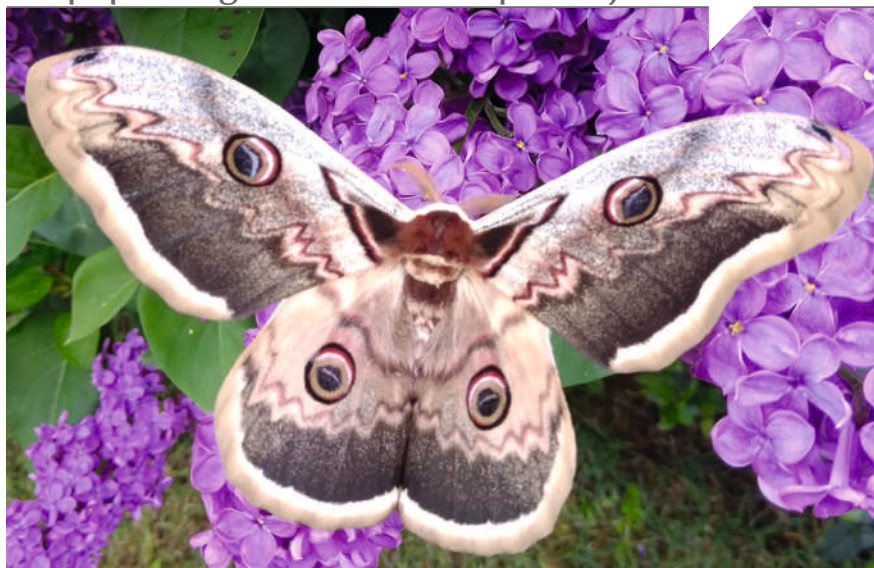
ET DÉSINFECTER VOTRE MICRO-ONDE

Versez du vinaigre blanc à la moitié d'un récipient allant au micro-onde. Mettez-le à chauffer 5 minutes à puissance moyenne. Il faut que la vapeur se dépose sur toutes les parois de l'appareil (*au besoin renouvelez l'opération*). Les saletés se décollent au passage de l'éponge de rinçage. Essuyez avec un chiffon propre.

A très vite !



LE GRAND PAON DE NUIT, un papillon géant dans nos petits jardins.



Dans chaque bulletin municipal, un habitant, un agent ou un élu nous parle de sa passion pour le jardin, les animaux ou la nature en général ! Pour cette première, c'est David Bator, spécialiste en papillons, qui nous présente une espèce de papillons de nuit observables à La Chevallerais.

*Parmi les insectes les plus remarquables de notre région, le Grand Paon de nuit (que les scientifiques nomment *Saturnia pyri*) occupe une place de choix. Avec une envergure pouvant atteindre les 15 centimètres, il est le papillon le plus grand d'Europe.*

Son appellation provient des grands ocelles semblables à des yeux qui ornent ses ailes et qui rappellent celles des plumes de la queue d'un paon. Elles ont pour fonction d'effrayer les prédateurs qui s'en prendraient à lui, notamment les oiseaux et les chauves-souris.



Cet insecte est présent dans une grande partie de la France excepté le Nord-Est et vole principalement aux mois d'avril et de mai.

Il est actif seulement la nuit et se rencontre souvent dans les jardins et les vergers où il trouve les arbres nourriciers de sa chenille : pommiers, poiriers, pruniers, etc. La chenille, justement, peut mesurer jusqu'à 10 centimètres de long. Elle possède une belle couleur verte ainsi que des verrues bleues surmontées de soies. Bien que d'une taille impressionnante, le papillon ainsi que la chenille sont inoffensifs et peuvent être manipulés sans risque.

Chez les adultes, la différenciation entre les deux sexes est facile : il suffit de regarder les antennes qui sont plumeuses chez le mâle et filiformes chez la femelle.

Cette particularité antennaire permet aux mâles d'intercepter les phéromones (*sorte de parfum*) que diffuse la femelle dans l'air afin d'attirer un partenaire, parfois à plusieurs kilomètres de distance.

Ce papillon ne possède pas de trompe et ne peut donc s'alimenter.

Il vit sur les réserves qu'il a emmagasinées durant sa vie larvaire. De ce fait, sa vie d'adulte est brève et dure environ une semaine.

Sa grande taille ne portant pas à discrétion, il est possible de l'observer en début de journée, posé sur les façades des maisons ou à même le sol, attiré la nuit par la lumière des lampadaires ou des lampes de cour.

D'ailleurs, si vous le croisez, dites-lui qu'il est maintenant bien connu à La Chevallerais. ■

LA VIE À L'ECOL'EAU

Normalement, en ce mois de juin, nous devrions vous raconter avec plaisir et fierté, nos sorties au Château de Chateaubriant, à l'Océarium du Croisic, la classe de découvertes à Piriac-sur-mer des CE2-CM1 et des CM2, ou encore la visite du planétarium de Nantes des CE1. Mais aussi la fête de l'école, le goûter des parents : tous ces moments marquants de la vie de notre école et attendus avec impatience.

Normalement, cet article aurait dû être illustré de photos d'enfants souriants, proches et heureux d'être ensemble, de pique-niques sous le soleil et de nos lieux de visites et découvertes.

MAIS CETTE ANNÉE

N'AURA PAS ÉTÉ TOUT À FAIT NORMALE...

L'épidémie de Covid 19 en a décidé autrement et tous ces chouettes moments de vie d'écoliers ont malheureusement dû être annulés. Le quotidien de l'école a été complètement chamboulé car le vendredi 13 mars, nous avons dû en refermer les grilles jusqu'à nouvel ordre, et tous - élèves,

parents, enseignantes - étions un peu sonnés, le cœur gros de se dire à bientôt, sans savoir quand nous allions pouvoir nous retrouver.

L'ÉCOLE A CONTINUÉ, À DISTANCE, PAR ÉCRANS INTERPOSÉS.

Alors que nous avions organisé en février une semaine de sensibilisation à l'usage des écrans, voilà qu'en mars ils devenaient indispensables pour garder le lien avec nos élèves et poursuivre la classe à distance. La classe virtuelle.

Pendant deux mois, il a fallu inventer une nouvelle façon d'enseigner, les parents ont dû faire la classe à la maison, guidés par les enseignantes

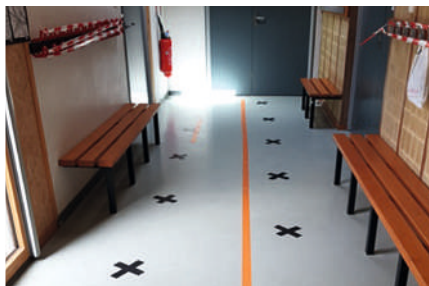
et les enfants s'habituer à apprendre autrement. Et malgré le contexte angoissant et la nécessité de s'habituer à cette nouvelle façon de travailler, les retours ont été très positifs et chaleureux, motivant ainsi chacun à poursuivre.

LA SOLIDARITÉ

S'EST ÉGALEMENT MISE EN PLACE

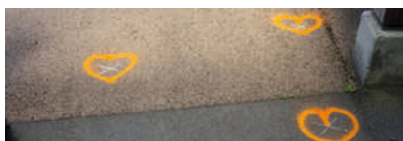
et l'école est restée ouverte pour les enfants du personnel soignant.

Des enseignantes de l'Ecol'eau mais aussi de Saint Aubin et de l'école de Saint Emilien de Blain se sont relayés afin d'assurer cet accueil dans la salle de motricité de l'école.



DEUX MOIS APRÈS, ENTRE EXCITATION ET APPRÉHENSION, LES ENFANTS ONT PU REPRENDRE LE CHEMIN DE L'ÉCOLE.

Mais ils n'ont pas retrouvé leur école d'avant. Les classes, les couloirs, la cour : tout a été repensé pour respecter les consignes sanitaires qui font désormais partie de notre quotidien.



Dans les classes, les tables ont été espacées pour respecter la distanciation et nous ne pouvons plus accueillir tous les enfants en même temps.

Dans les couloirs, des marquages ont été faits au sol pour aider les enfants à visualiser les distances à respecter. Et dans la cour, des zones ont été créées et des marquages au sol réalisés là aussi pour aider les enfants à respecter les distances.

ET PUIS JEUDI 14 MAI, LES ÉLÈVES SONT REVENUS ET LEURS RIRES ONT DE NOUVEAU RÉSONNÉ.

Ce n'est donc plus l'école d'avant, mais c'est l'école quand même. La vie reprend son cours et nous pensons déjà aux beaux projets que nous mènerons l'année scolaire prochaine, et que nous vous raconterons ici avec plaisir et fierté. Mais il est encore trop tôt pour les dévoiler... ■

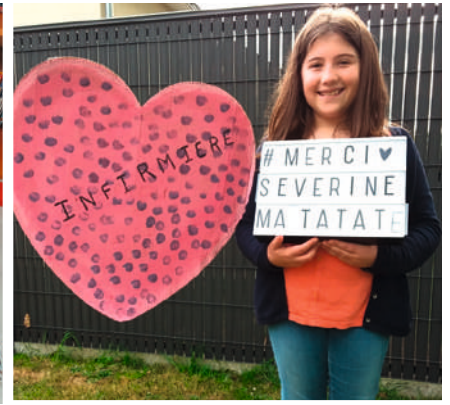


INSCRIPTIONS rentrée 2020

Si vous souhaitez inscrire votre enfant en maternelle ou en primaire à l'école publique ECOL'EAU (enfant né en 2017 pour l'inscription en PS, en 2018 pour l'inscription en TPS), merci de prendre contact avec la directrice, Mailys Tougait, à l'adresse mail suivante et de lui laisser vos coordonnées afin qu'elle puisse vous recontacter.

✉ ce.0442570e@ac-nantes.fr

ÉCOLE ST AUBIN

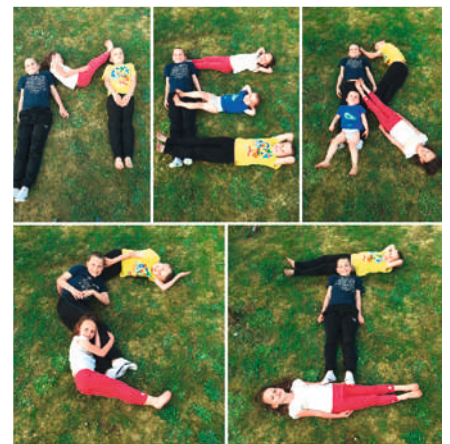


DÉFI

Les activités pédagogiques envoyées aux enfants par les enseignants ont permis le temps du confinement de poursuivre les apprentissages. Ce suivi a été enrichi de propositions qui avaient pour but de conserver malgré la distance un lien entre les élèves.

Pour remercier les personnels des professions mobilisées durant la période de confinement, l'ensemble des élèves de l'école St Aubin, a été invité à participer à un défi solidaire, en postant

une photo de leur merci, sur une plateforme accessible à toutes les familles. Il a également été créé un livre des confinés consultable en ligne. Chaque élève de CP/CE1 a pu raconter à quoi ressemblaient ses journées et poster quelques photos. Enfin, dans le cadre d'un projet d'écriture, les CE2/CM1/CM2 ont tenu un journal de bord qu'ils ont présenté à leur retour à l'école. Malgré les contraintes liées au protocole sanitaire, les enfants ont eu plaisir à retrouver leur école et leurs camarades de classe.



CARNAVAL

Mardi 3 mars, toute l'école St Aubin a fêté comme chaque année "Mardi Gras" ! Les élèves sont tous venus déguisés. Ils ont passé la journée à travailler mais aussi à rire, danser et s'amuser dans leurs beaux costumes. Une journée festive qui s'est terminée dans une ambiance chaleureuse et gourmande. Les enfants se sont en effet régalez avec les crêpes préparées par les familles.



EN ROUTE VERS ST AUBIN !

Le dimanche 8 mars 2020, l'école Saint-Aubin a organisé une marche au profit du voyage scolaire des élèves du CE2 au CM2, à Belle-Île. Cette première a été une réussite : malgré un temps pluvieux, une centaine de personnes ont participé. Placée sous le signe de la bonne humeur et de la convivialité, cette manifestation a permis de rapporter près de 450 euros pour le futur voyage des élèves qui, dans ce contexte un peu particulier, est reporté à l'année prochaine.



INSCRIPTIONS

Pour toute demande de renseignements, vous pouvez contacter la directrice de l'école :

Manuella Praud 02 40 79 12 51

✉ ec.chevallerais.st-aubin@ec44.fr

Vous pouvez dès à présent nous suivre sur les réseaux sociaux sur :



BIENVENUE À LA NOUVELLE ÉQUIPE DU CME !

14 nouveaux jeunes élèves de nos deux écoles ont été élus par leurs pairs le 8 février dernier : un nouveau conseil municipal des enfants a pris ses fonctions le 7 mars, sous la conduite d'Elisabeth Cruaud qui a réalisé à cette occasion, l'un de ses derniers actes en tant que maire.

Une bien belle manière de terminer son parcours d'élue locale, en transmettant le flambeau aux jeunes générations.

Aussitôt, les nouveaux élus ont commencé à travailler, exposant chacun leur tour, leurs propositions sur lesquelles ils ont fait campagne, se questionnant les uns et les autres.

Ils ont ainsi constitué plusieurs commissions de

travail : loisirs et événements, cadre de vie, nature et environnement, solidarités, culture, enfance et écoles.

Confinement oblige, ils ont pris un peu de retard dans la poursuite de leurs travaux mais continueront dès que possible à mettre en place des actions au sein de notre commune, proposer des suggestions et projets à la nouvelle équipe municipale adulte. Ils auront également besoin du soutien des associations de La Chevallerais.

Bravo à eux pour leur engagement !

Bravo aussi à tous les autres candidats pour leur volonté de vouloir s'engager pour les autres, mais qui n'ont malheureusement pas été élus. Ce sera peut-être pour la prochaine fois.



CENTRE DE LOISIRS : top départ pour les inscriptions !

Cette année, pas de permanence :

les inscriptions pour le centre de loisirs de l'été se font uniquement par retour des fiches d'inscription par mail (à privilégier) ou à déposer en mairie.

✉ alsh@lachevallerais.fr

Ces fiches sont disponibles sur le site internet de la commune :

➡ <https://lachevallerais.fr>
rubrique *services à l'enfance*

En raison du protocole sanitaire d'accueil, nous ne pourrions pas accueillir plus de 36 enfants à la journée. Toute l'équipe d'animation des Parpallous (Sandrine, Clémence, Brendan, Maxime, Léna G., Lou, Léna D.) a quand même tout organisé pour passer un été festif, convivial et ludique.

Comme chaque année, nous aborderons chaque semaine un thème différent : voyage autour du monde (*tradition, culture, langue...*) sur plusieurs semaines, défis scientifiques, kermesse/Fort Boyard, Olympiades, nature et environnement, contes et légendes avec les incontournables jeux d'eau, les ateliers cuisine et bricolages divers !

Nous maintenons également le stage audiovisuel, les mini-camps poney mais sous forme de stage (4 jours à suivre mais sans hébergement). Nous travaillons également sur les modalités d'organisation du séjour inter-centres.

Et même si les sorties seront très limitées cette année, nous sommes très heureux de pouvoir accueillir les enfants !

RAPPEL : OUVERTURE DU "PORTAIL FAMILLE"

Ce portail vous permet de réaliser toutes vos démarches administratives en lien avec les services à l'enfance gérés par la commune : restauration scolaire, accueil de loisirs et accueil périscolaire.

L'utilisation de cet outil se fait directement sur internet, via le site de la commune.

Sur cette plateforme numérique, vous avez la possibilité de gérer, de chez vous : vos données personnelles, les inscriptions ou modifications d'inscriptions de vos enfants à la restauration scolaire ou à l'accueil de loisirs.

Vous avez accès aux plannings de réservation pour chacun de vos enfants, au programme d'activités du centre de loisirs, aux menus du restaurant scolaire... Vous pouvez même consulter vos factures.

Pour toute information :

✉ mairie@lachevallerais.fr

➡ <https://lachevallerais.fr>
rubrique *services à l'enfance*

ASSOCIATIONS



PRÉSIDENTS DEPUIS 1972 :

Marcel Macé (72-77), Rémi Guillossou (77-87), Pierre Maillard (87-89), Philippe Dufossé (89-96), Claude Haye (96-2004), Denis Gorin (2004-2012), Alexia Chéreau (2012-2016), Philippe Dufossé (depuis 2016).

COMITÉ DES FÊTES : « Revenir plus fort ! »

Pendant presque 50 ans, rien n'a pu arrêter notre Fête des Battages. Il a fallu que le virus oriental nous oblige cette année à suspendre cette manifestation. Dont acte. Pensons d'abord à notre santé.

La Fête des Battages est née en 1972

sous l'impulsion de Marcel Macé et Auguste Gorin, accompagnés par une poignée d'irréductibles qui décident de recréer les battages d'avant-guerre. Tous ces bénévoles, grâce à leur expérience et leurs contacts retrouvent les machines et les gestes d'antan. Un peu d'huile de coude pour faire repartir les machines et la 1ère Fête des Battages est lancée. Succès incroyable. Les gens retrouvent l'entraide des paysans, le travail de la terre, et surtout l'amitié et les contacts que la télé avait mis à mal. Succès phénoménal du au public nombreux qui oblige les organisateurs à ravitailler les buvettes et stands en faisant rouvrir les fournisseurs qui profitaient de la sieste du dimanche après-midi.

Par la suite, grâce à tous les bénévoles et membres du comité, la fête n'a jamais fait de pause. Les Rémi, Pierre et Josiane savaient fort à propos pousser leur coup de gueule pour entraîner et motiver les gens. Le matériel s'est étoffé au fil du temps (*grogeuse, locomobile, métier à tisser, vanneuse, etc.*) grâce à des mécanos passionnés de vieilles machines.

N'oublions pas aussi le Groupe 1900 créé en 1978 qui fait partie de notre patrimoine chevalleraisien. Remercions aussi toutes nos reines dont la présence sur la calèche a apporté un magnifique rayon de soleil.

1990, on déménage !

Fin le terrain de foot, bonjour le bourg et son marché artisanal et ses battages derrière la salle des loisirs.

Comme pour de nombreuses associations (*écoles, sports, cercles de sénior et bien d'autres*) le comité des fêtes suspend toutes les réunions et manifestations, pour revenir plus fort l'an prochain ! Protégez-vous, prenez des forces et gardez le moral.



A bientôt

Le Comité des Fêtes

FCGC, L'ANNÉE D'APRÈS

Et voilà déjà un an que la fusion existe ! Certes, la saison s'est terminée un peu bizarrement à cause du Covid mais elle s'est conclue avec pertes et fracas pour notre équipe fanion qui a terminé bonne dernière... Elle se retrouve donc la saison prochaine en D4.

Mais parlons de choses positives !

Notre éducateur diplômé Raynald Pichon a su fédérer nos formidables bénévoles autour de nos nombreux enfants, petits ou grands. Nous avons dans nos rangs Dominique Baudouin, formé comme arbitre officiel. Il n'y a pas d'âge pour une vocation et pour être formé puisque Dominique a fêté cette année ses 51 printemps. Nos différents sites d'entraînements (*Vay, Le Gâvre et La Chevallerais*) n'ont pas eu raison de la motivation de nos nombreux jeunes ainsi que de leurs parents. Merci à toutes et à tous.

La saison prochaine sera encore très riche.

En effet à partir de la saison prochaine et pendant 4 années, nous serons en groupement féminin avec le club de Blain. Nous aurons donc non seulement une équipe sénior minimum mais aussi chez les jeunes filles U13, U15 et U18. Les filles plus jeunes seront aussi les bienvenues.

Chez les jeunes garçons (*de U13 à U18*), nous allons dorénavant voler de nos propres ailes. Nous arrêtons le groupement avec Vay.

Tout cela engendre beaucoup de changements et nous allons avoir besoin de nouveaux encadrants bénévoles (*hommes et femmes*)

pour nos équipes (*surtout les petites catégories*). Car bien évidemment, sans encadrants bénévoles, nous ne pourrions assurer les entraînements et les compétitions.

N'hésitez pas à vous lancer. Et pas besoin d'être un ou une pro du football et de ses règles, nous serons là pour vous aider et vous épauler. Vous avez une âme d'arbitre ? Nous vous accueillons avec plaisir et le club vous aidera à vous former.



Portez-vous bien et prenez soin de vous.

Le Bureau FCGC

A ce jour, et avec toutes les informations que nous possédons, nous reprendrions début septembre.

La date est à confirmer. Pour tous les licenciés actuels, vous allez recevoir (*si cela n'est pas déjà fait*) un mail pour le renouvellement de votre licence.

Vous aurez jusqu'au 25 juin pour la renouveler. Au-delà de cette date, une majoration de 20 € sera appliquée sur le tarif de la licence.

Pour les nouveaux licenciés, les documents nécessaires sont à demander à :

Roseline Blin 06 81 92 28 62

Christian Malin 06 77 72 91 74

LES ACTUS DE L'AMICALE LAÏQUE



Pas de fête des écoles cette année...

Pas la peine d'en rappeler la raison ! L'événement, rappelons-le, est organisé chaque année par les bénévoles de l'Amicale Laïque, soutenus activement par les enseignantes et Atsems de l'Ecoleau. Pour les sourires des enfants, la fierté des grands-parents, les pêches à la ligne, les batailles d'eau, les tchin-tchin autour du bar

et les montages et démontages de stands, il faudra patienter jusqu'en juin 2021...

A cette occasion, les élèves de CM2 de cette année, privés de leur dernière fête de l'école, pourront repasser sur scène ! Peggy, qui anime les cours au sein de La Chevallerais Danse, s'est très gentiment engagée à leur créer une chorégraphie.

Un grand merci à elle !



Bientôt l'indépen-danse ?

Nous voulons considérer la période actuelle comme un "simple entracte" parce que nous allons bientôt nous retrouver ! Et nous avons déjà hâte de vous faire part des nouveautés à venir pour la saison prochaine. Nous reviendrons vers vous dans le courant de l'été pour vous donner plus de détails mais sachez que la Section Danse a pour projet de prendre son "indépen-danse" et voler

de ses propres ailes. Il est encore trop tôt pour vous en dévoiler davantage à ce sujet mais une chose est sûre : rien ne changera pour nos adhérent(e)s puisque les conditions resteront les mêmes que les années passées. Une Section Danse, qui malgré l'annulation du gala du 13 juin, garde son optimisme et son dynamisme qui la caractérise si bien, grâce à Peggy et ses idées novatrices. Si vous souhaitez rejoindre l'aventure et vivre une année "rythmée" et pleine de surprises, ne manquez pas les inscriptions qui se tiendront très certainement fin août. Restez à l'écoute et n'hésitez pas à consulter et à suivre notre page Facebook :

 La Chevallerais danse

 danse.chevallerais@gmail.com

On se retrouve en septembre

Une réunion d'information sur l'Amicale Laïque est prévue le mardi 8 septembre 2020, salle rue Traversière à 20h30. Réunion qui permettra de vous présenter l'Amicale Laïque et son équipe. ■

ÉTAT CIVIL

Du 01/01 au 30/04/2020

.....NAISSANCES

Moreau Noham

14 Janvier 2020 à Nantes

Moreau Elias

14 Janvier 2020 à Nantes

Brestaz Paul

11 Février 2020 à Nantes

Rabine Évan

26 Février 2020

à Saint-Herblain

Danet Ismaël

8 Mars 2020 à Nantes



.....DÉCÈS

Launay Etienne

(82 ans)

8 février 2020

Lebeau Emma, veuve Eraud

(88 ans)

14 mars 2020

INFOS PRATIQUES

MAIRIE

TÉL. : 02 40 79 10 12

EMAIL : mairie@lachevallerais.fr

OUVERTURES

de l'accueil de la mairie

(et de l'agence postale) :

■ Lundi, mardi et vendredi :

9 h à 12 h et 13 h 30 à 17 h

■ Mercredi, Jeudi et Samedi : 9 h à 12 h

Durant la période d'été, le secrétariat sera fermé tous les samedis de mi-juillet à mi-août.

La bibliothèque municipale Colette (place de la Cure) mène une réflexion commune avec la Mairie afin de permettre à nos lecteurs d'assouvir leur soif de lecture durant l'été. Avant toute chose, l'équipe de bénévoles s'organise pour permettre la restitution des livres chez nos lecteurs. Dans le respect des règles sanitaires, nous vous communiquerons prochainement les modalités de retours de livres. Au plaisir de vous revoir à la bibliothèque.